Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 13 (1905)
Heft: 10

Artikel: Vieux papiers
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-14050

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Maintenant que l'église de Giez vient d'être restaurée d'une façon si brillante, puissent ses cloches envoyer encore pendant de nombreuses générations leurs appels sonores et magnifiques à travers l'espace et les siècles.

Victor-H. Bourgeois.

Château de Giez, juillet 1905.

VIEUX PAPIERS

En procédant à des réparations dans un immeuble de la rue d'Italie, à Vevey, les ouvriers ont trouvé, scellée dans le mur de façade, une petite boîte en fer-blanc soigneusement fermée et couverte de rouille.

Cette boîte contenait, avec un almanach de l'année, un manuscrit daté de 1753, et rédigé par un ancien propriétaire de la maison, Jean-Noé Gilliéron. La rue, — aujourd'hui rue d'Italie, — qui s'appelait autrefois rue du Bourg Bottonens, était fermée à son extrémité est par une porte, qui reconstruite en 1770 d'après les dessins de Brandoin, n'a disparu qu'en 1842.

Le manuscrit de Jean-Noé Gilliéron, très bien conservé, est intéressant à plus d'un titre. Il séduira tout d'abord par son tour naïf et sincère, la rectitude morale qu'il reflète et le pittoresque imprévu de ses révélations. Le voici reproduit in-extenso :

« Que le commencement de cette entreprise soit par le
» nom et par l'aide de Dieu, qui a fait les Cieux et la Terre.
» Amen.

» A tous soit manifesté dans la suite que l'an de grâce
» courant, mille sept cent cinquante-trois, et le vingtième

» jour du mois de novembre, moi, Jean-Noé Gilliéron, fils
» de feu François-Louis (mort le 14e mars 1751, âgé de
» 60 ans, après trois jours et demi de maladie), qui étoit le
» fils de Chrétien Gilliéron, et ce dernier étoit fils de Claude
» Gilliéron, en son vivant Bourgeois de Vevey, et sixenier
» du Bourbottonens, moi di je ai fait démolir le front de
» ma maison du sus dit Bourbottonens devivante de mon
» ayeul Claude Gilliéron ci-dessus mentionné, pour la faire
» rebâtir après avoir imploré le Secours du Tout-Puissant,
» en Lui demandant grâce et miséricorde, en le suppliant
» du plus profond de mon cœur de me pardonner tous mes
» peschez par l'intercession de Jésus Christ son fils, et me
» faire la grâce qu'au sortir de ce monde je puisse avoir un
» libre accès auprès du Trone de sa Divine Majesté.

» Et comme mon but principal est de laisser une
» mémoire à nôtre postérité la plus recullée des principales
» circonstances qui sont arrivées dans ces derniers tems et
» commencerai par dire que l'an 1749 le bled s'est vendu
» 40 batz la mesure et le vin 4 batz le pot, ce qui a con-
» tinué à l'égard des vins jusqu'en 1753 qui s'est vendu
» 25 Ecu petit le char en moût et 6 crutz le pot en pinte,
» car depuis l'an 1719 l'on n'a pas vu une si forte prise en
» vin, il n'en est pas de même des autres denrées car le
» bled se vend 23 batz la mesure, la viande 6 crutz la livre,
» le fromage de 10 crutz à 3 batz la livre et le beurre
» aussi 3 batz la livre ; les terres sont aussi fort chères car
» on ne peut pas avoir un ouvrier de bonne vigne pour cent
» Ecu blanc outre les lauds et vins honoraires. »

» Je marquerai aussi que nous avons pour Seigneur Baillif
» M. Samuel de Werdt, Seigneur de Toffen, M. Miol Ban-
» deret, M. Dufour, commandeur, M. Abraham Cailler Mai-
» sonneur, M. Vincent Sigismond De Joffrey Châtelain,
» M. Jean Ferdinand De la Fontaine Lieutenant de Justice,
» et Juge au Consistoire, et Conseiller de Police. »

» Je dirai aussi que nous sommes cinq enfans, trois filles » et deux garçons, l'une qui s'appelle Ester qui est mariée » avec Gabriel Gillard d'Ecotteaux, l'autre s'appelle Judith, » l'autre Catherine, et moi Jean-Noé qui suis le quatrième » et mon frère Jaques-Etienne qui est le cadet, étant tous » âgés de 4 ans les uns de plus que les autres ; ayant notre » mère vivante, étant sortie d'Escertine, baillage d'Yverdon, » de la famille des Perret.

» Je me contenterai de dire en finissant que je suis âgé » de 25 ans et 10 mois, et que j'ai épousé l'année 1751, le » 12 mars, Suzanne Guex de St-Légier, veuve de Jean-» Daniel Ducret, âgée de 60 ans et 8 mois, femme très » robuste n'ayant jamais eu d'enfants. Ainsi si mon frère » suscite lignée comme il y a espérance, je prie nos descen-» dans de toujours se bien comporter afin de vivre sans » reproche devant Dieu et devant les hommes et de ne » s'allier qu'avec des femmes de bonne famille et de bonne » réputation, enfin je fais des vœux au ciel qu'il veuille le » labeur de tous les Gilliéron bénir et les préserver de touts » malheurs et accidents jusques à la postérité la plus recu-» lée ; y joignant le conseil du sage Salomon ; crains Dieu » et garde ses commandements car c'est là le tout de » l'homme. »

Ayant de sa plus belle écriture, parachevé ce document Jean-Noé Gilliéron l'enferma, avec le sentiment du devoir accompli, dans la boîte où il a dormi pendant plus de cent cinquante ans, dit la *Feuille d'Avis de Vevey*.